

Decision 21-DCC-197 of October 25, 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de la
société Hivory par la société Cellnex France
Groupe

Posted on: October 25, 2021 | Sectors :

TÉLÉCOMS

Presentation of the decision

Summary

Aux termes de la décision ci-après, l'Autorité a procédé à l'examen de la prise de contrôle exclusif de la société Hivory par le groupe Cellnex.

Les parties sont simultanément actives sur le marché des prestations d'hébergement d'équipements de télécommunication pour la téléphonie mobile sur infrastructures passives.

L'Autorité de la concurrence a analysé les effets de l'opération sur ce marché, en se fondant sur sa pratique décisionnelle ainsi que sur des auditions et des tests de marché réalisés auprès des concurrents et des différents partenaires des parties (clients MNO et bailleurs). L'Autorité a procédé à un examen des risques de réduction significative de la concurrence à l'issue duquel elle a considéré qu'il existait des risques d'atteinte significative à la concurrence sur ce marché en zone urbaine sur les sites « toits-terrasses » et « autres », en raison notamment de l'existence de barrières à l'entrée élevées.

Afin de remédier à ces préoccupations de concurrence, le groupe Cellnex s'est engagé à céder, à un ou plusieurs opérateur(s) agréé(s) par l'Autorité, [2 900-3 000] sites actifs « toits-terrasses » et [300-400] sites actifs « autres » et situés en zone urbaine.

Ces engagements sont de nature à garantir le maintien d'une structure concurrentielle suffisante sur le marché concerné. En effet, ils conduisent à supprimer l'addition de parts de marché résultant de l'opération sur le marché de l'hébergement des équipements de téléphonie sur sites toits-terrasses et sites « autres » en zone urbaine et écartent ainsi toute préoccupation de concurrence.

Compte tenu des engagements souscrits par le groupe Cellnex, l'Autorité a autorisé la présente opération à l'issue d'un examen de phase 1.

Information about the decision

Type of transaction	Prise de contrôle
Notifying party	Cellnex France Groupe
Decision	Autorisation avec remèdes
Phase decision	Phase 1
Simplified procedure	Non
Company(ies) involved	Hivory

Monitoring of remedies

-

Coordinator's contact :

Advolis

Email : vthirion@advolis-orfis.com

Read

le texte intégral de la décision

905 KB

l'agrément de mandataire

220.57 KB

l'agrément de repreneur

203.24 KB

les engagements

372.42 KB

le communiqué de presse